



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 mars 2018

L'assemblée générale d'Essonne Nature Environnement (ENE), régulièrement convoquée au siège de la fédération, 14 rue de la Terrasse à Épinay-sur-Orge, s'est réunie le 24 Mars 2018 à 9 h 30.

La fédération compte 51 associations à jour de leur cotisation 2017 (soit 75 voix), donc pouvant participer aux différents votes. La présence du tiers au moins des associations adhérentes est nécessaire pour la validité des délibérations de l'assemblée générale. Ce 24 mars 2018, **39** associations participent à l'assemblée générale (soit **52 voix sur 75 voix**) : **38** sont présentes et **1** représentée. Après avoir constaté que le quorum est atteint, le président ouvre l'assemblée à 9 h 45.

Elle est présidée par Jean-Pierre MOULIN en sa qualité de président d'Essonne Nature Environnement (ENE), co-présidée par Claude CARSAC, en sa qualité de chargé des finances. Le secrétariat est assuré par Jean-Marie SIRAMY, secrétaire général.

1. PRÉSENTATION ET VOTE DU RAPPORT D'ACTIVITE 2017

Le rapport d'activité de la fédération pour l'année 2017 a été adressé aux adhérents avec la convocation et l'ordre du jour de l'assemblée générale. Le président en donne lecture précisant qu'une plaquette intitulée « Rapport d'activité 2017 » reprend plus en détail les différents points. Il commente les grandes lignes. La plaquette est remise aux participants au début de la séance. Les deux rapports sont joints en annexe au présent procès-verbal d'assemblée générale.

Le président présente à l'assemblée générale le programme d'actions réalisées pendant l'année 2017 :

- une formation sur les pré-enseignes et les dispositifs locaux de publicité animée par Michel Blain,
- une conférence sur les éoliennes en partenariat avec la DRIEE, animée par Laurent Olivé,
- les nuisances aériennes, Participation aux différentes commissions compétentes
- la mobilisation de la fédération au sein d'un collectif contre la suppression de la continuité de la ligne du RER D, Malesherbes-Paris, prévue par la SNCF dans le cadre du SA 2019, avec un terminus à Juvisy pour la branche de la Vallée de la Seine,
- l'abandon de la Zac des Poiriers ronds à Chamarande : 10 ha de terres agricoles conservées,
- le Plan de Prévention de l'Atmosphère 2017-2020 (PPA), et la transition énergétique dont l'éolien,
- le développement d'un Observatoire Environnemental Essonnien attentif au suivi de l'actualité environnementale dans le département de l'Essonne, du travail de la fédération dans les différentes commissions consultatives, et du retour d'informations aux adhérents.
- la parution en janvier 2018 d'un ouvrage sur l'identité de l'Essonne, travail collectif de 35 associations, représentant 45 communes décrites et 95 citées.

Le président demande si les membres présents souhaitent voter à bulletin secret. A l'unanimité, les associations ne le souhaitent pas.

Vote pour 52 voix.

Le rapport moral de la fédération pour l'année 2017 est adopté à l'unanimité.

2. PRÉSENTATION ET VOTE DU RAPPORT FINANCIER 2017

Conformément aux statuts, le chargé des finances (trésorier) fait lecture des comptes de résultat d'ENE. Le Rapport financier de la fédération pour l'année 2017 est ensuite distribué aux participants sous forme rédactionnelle et analytique comptable. Ces documents sont joints en annexe au présent procès-verbal d'assemblée générale.

Le président demande si les présents souhaitent voter à bulletin secret. A l'unanimité, les associations ne le souhaitent pas.

Vote : 0 contre, 0 abstention, 52 voix pour.

Le rapport financier de la fédération pour l'année 2017 est adopté à l'unanimité.

3. QUITUS AU TRÉSORIER

Le président demande si les membres présents souhaitent voter à bulletin secret. A l'unanimité, les associations ne le souhaitent pas.

Vote : 0 contre, 0 abstention, 52 voix pour.

Le quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

4. FIXATION DE LA COTISATION ANNUELLE 2019

Le président propose de laisser inchangée la cotisation actuelle pour 2019

Le président demande si les présents souhaitent voter à bulletin secret. A l'unanimité, les associations ne le souhaitent pas.

Vote : 0 contre, 0 abstention, 52 voix pour.

Le montant de la cotisation annuelle de 2019 est maintenu dans son barème actuel, avec ou sans l'abonnement au magazine *Liaison*, à l'unanimité.

5. PROGRAMME D' ACTIONS 2018

Le président rappelle, notamment, les permanences du jeudi au siège de la fédération où les membres du bureau peuvent être rencontrés.

Après discussion, l'assemblée générale prend acte du programme d'actions 2018.

6. BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

Le chargé des finances (trésorier) présente le budget prévisionnel pour l'année 2018. Il est remis aux participants sous forme d'un tableau analytique comptable.

Après discussion, l'assemblée générale prend acte du budget prévisionnel 2018.

7. RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts, l'assemblée générale procède au renouvellement du conseil d'administration pour l'exercice 2017-2018. 5 sièges sont à pourvoir pour un mandat de trois ans.

Sont sortants et font à nouveau acte de candidature : Dominique DEBOISE, Emmanuel DESERT, Denis MAZODIER.

Sylvie MONNIOTTE-MERIGOT, administratrice sortante ne se représente pas. .

Mireille FRIC, association Montgeron Environnement et Carole BUGES, association COPIVEO, sont candidates pour la première fois.

Conformément au règlement intérieur de la fédération aucune autre candidature n'a été enregistrée par le bureau de la fédération.

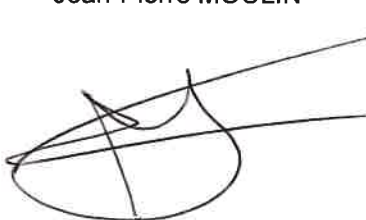
Comme le Président demande si le nombre de places est égale au nombre de candidats, le président demande

si les présents souhaitent voter à bulletin secret. A l'unanimité, les associations ne le souhaitent pas.

Vote : 0 contre, 0 abstention, 53 voix pour.
Les candidats sont élus à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, l'assemblée générale est close à 12 h 00.

Le Président de séance
Jean-Pierre MOULIN



ESSONNE NATURE ENVIRONNEMENT
14 Rue de la Terrasse
91360 EPINAY SUR ORGE
Tél. 01 69 09 02 99 - Fax 01 69 09 04 29
adnessonne@orange.fr

Le Secrétaire général
Jean-Marie SIRAMY



Lors de la séance du 3 avril 2018, le conseil d'administration a désigné le bureau pour l'exercice 2018-2019 :

Bureau

Président : Jean-Pierre MOULIN

Vice-Président : Denis MAZODIER (Observatoire Environnemental Essonnien et suivi du travail des commissions)

Vice-Président : Jean-François POITVIN (enquêtes publiques et liens avec les associations adhérentes)

Vice-Président : Christian GUIN (animation des groupes de travail)

Trésorier : Laurent BAUDON

Secrétaire général : Jean-Marie SIRAMY :

Secrétaire général adjoint en charge des commissions : Alain SENÉE

Administrateurs

ALBERT Danielle

BAUDON Laurent

BUGES Carole

CAILLIEUX Jean

CARSAC Claude

DEBOISE Dominique

DEPARDIEU Roland

DÉSERT Emmanuel

FRIC Mireille

GIOBELLINA Catherine,

GUIN Christian

JOUANNES Daniel

KORENBAJZER Marc

MAZODIER Denis

MOULIN Jean-Pierre

POITVIN Jean-François

SENÉE Alain

SIRAMY Jean-Marie

SMIT Harm

ANNEXES :

- Rapport d'activité 2017.
- Rapport financier 2017.
- Compte de résultat 2017.
- Budget prévisionnel 2018.



ESSONNE NATURE ENVIRONNEMENT
14 Rue de la Terrasse
91360 EPINAY SUR ORGE
Tél. 01 69 09 02 99 - Fax 01 69 09 04 29
adnessonne@orange.fr

